



VINGT-SEPTIEME SESSION DU COMITE DES FORÊTS

Du 22 au 26 Juillet 2024

Déclaration du Groupe Régional Afrique

Point 4: Situation des forêts du monde 2024: innovations dans le secteur forestier pour un avenir plus durable

Document : COFO/2024/2

Monsieur le Président, Excellences Mesdames et Messieurs, distingués délégués,

1. La République du Congo prend la parole au nom du Groupe Régional Afrique au titre de ce point de l'ordre du jour.
2. Le Groupe Régional Afrique (GRA) remercie la FAO pour sa publication bisannuelle de la situation des forêts dans le monde et prend note de la documentation informative fournie par le Secrétariat du Comité.
3. Le GRA relève que le thème de l'édition 2024 qui porte sur « les innovations dans le secteur forestier pour un avenir plus durable » est à l'intersection de l'opérationnalisation de la « *Stratégie en matière de science et d'innovation* » avec la « *Stratégie relative au changement climatique* » et la « *Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture* ». Ce thème met en exergue le rôle de la forêt face aux défis mondiaux actuels et le pouvoir accélérateur de l'innovation dans la recherche holistique des solutions idoines.
4. Au niveau du continent africain qui abrite le Bassin forestier du Congo, l'un des plus grands bassins forestiers au monde,

les efforts entrepris par les pays concernent aussi la préservation que la restauration des terres dégradées à travers les programmes d'agroforesterie, d'afforestation et de reboisement. L'initiative de la Grande muraille verte au Sahel et au Sahara et l'initiative du Fonds Bleu du Bassin du Congo sont, à côté d'autres initiatives sous-régionales et nationales répandues en Afrique, des exemples de la volonté politique des dirigeants africains et de la prise de conscience collective de rechercher les solutions basées sur la nature face aux défis d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de transformation des chaînes agroalimentaires et de développement socioéconomique. En effet, il en coûterait aux africains de ne pas perpétuer l'œuvre de **Wangari Maathai**, cette digne fille d'Afrique amie de la nature, dont la mémoire sera honorée au cours de la présente session à travers l'attribution du Prix qui porte son illustre nom.

Monsieur le Président,

5. A sa vingt-quatrième session tenue à Arusha en République-Unie de Tanzanie du 30 octobre au 3 novembre 2023, la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique a adressé au COFO les priorités de la Région pour une gestion durable des forêts. Il s'agit entre autres :

- 1) du renforcement des capacités pour une gestion intégrée des incendies ;
- 2) de la mise en place des politiques et de la gouvernance forestières visant à normaliser le cadre des échanges de carbone et la production et le commerce licites et durables des produits forestiers dans le contexte de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), à créer un environnement propice à l'accès aux fonds pour la conservation des écosystèmes forestiers et à favoriser le renforcement des collaborations, partenariats et synergies ;

- 3) de l'éducation et la recherche sur les forêts et la faune sauvage en vue de la formation professionnelle des services de vulgarisation et l'adoption de l'agriculture intelligente face au climat ;
 - 4) de la gestion durable de la faune sauvage en vue de la résolution des problèmes émergents par le biais de l'approche « *Une seule santé* » ;
 - 5) du développement de la chaîne de valeur apiculture pour soutenir les pratiques agricoles respectueuses des pollinisateurs.
6. Le RGA souligne que les priorités régionales ci-haut énumérées sont en cohérence avec les cinq mesures de soutien visant à encourager une innovation responsable et inclusive afin d'optimiser les solutions fondées sur les forêts face aux défis mondiaux préconisées par l'étude.
7. Le RGA tient toutefois à rappeler que l'Afrique, qui n'a qu'une infime responsabilité du changement climatique, en paye un lourd tribut, alors que ses plus de 200 millions d'hectares de forêts tropicales bien conservées fournissent des services écosystémiques inestimables à l'humanité entière. De ce point de vue, ces forêts sont un bien commun de l'humanité. Ainsi, les innovations et technologies visant la conservation, la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers devraient être la chose la mieux partagée en vertu de la responsabilité commune mais différenciée qui incombe à chacun.
8. Notre groupe réaffirme que la forêt étant un écosystème intersectoriel entre l'homme, la faune, la flore, l'air et les ressources en eau, les solutions aux défis mondiaux passant par la forêt devraient être inclusives et rechercher avant tout le bien-être économique et social de l'homme qui est le nœud central du système.

9. Cependant, le RGA déplore le fait que les plus de 4 milliards d'hectares de forêts qui couvrent près de 31 pour cent de la superficie des terres émergées dans le monde sont fragilisées par les conséquences du changement climatique et menacées par la déforestation, les incendies et les nuisibles, et que les moyens pour y remédier sont en deçà des attentes en dépit des engagements pris au niveau mondial.
10. Le RGA invite donc la FAO à continuer à jouer son rôle de plateforme collaborative d'échange de connaissances et à être le vecteur des innovations et technologies transformatives des systèmes agroalimentaires et de gestion durable des forêts.

Je vous remercie de votre aimable attention.